

Département fédéral de l'économie, de la formation et de la recherche DEFR Secrétariat d'Etat à l'économie SECO Service d'accréditation suisse SAS

En vertu de l'ordonnance sur l'accréditation et la désignation du 17 juin 1996 et sur la base de l'avis de la Commission fédérale d'accréditation, le Service d'accréditation suisse (SAS) délivre à l'

Institut de bactériologie vétérinaire (IVB)
Université de Berne
Centre des zoonoses, des maladies animales d'origine bactérienne et de l'antibiorésistance (ZOBA)
Länggassstrasse 122
3012 Berne



Durée de l'accréditation : 11.07.2020 au 10.07.2025

(1ère accréditation: 11.07.2020)

l'accréditation en tant que

Laboratoire d'essais pour les diagnostics bactériologiques et mycologiques en médecine vétérinaire

Norme internationale:

ISO/CEI 17025:2017

Norme suisse :

SN EN ISO/CEI 17025:2018

3003 Berne, le 23.06.2020

Service d'accréditation suisse SAS

Responsable du SAS

Konrad Flück

Le SAS est signataire des accords multilatéraux de l'EA (European co-operation for Accreditation) pour les domaines d'essais, d'étalonnage, d'inspection et de certification de systèmes de management, de certification de personnes et de certification de produits, de processus et de prestations de services, de l'IAF (International Accreditation Forum) pour les domaines de certification de systèmes de management et de certification de produits, de processus et de prestations de services, et de l'ILAC (International Laboratory Accreditation Cooperation) pour les domaines d'essais et d'étalonnage.